

Contrat de Rivière Dyle Gette

Journée de travail du mardi 11 octobre 2011 au Belloy - Wavre

Eléments principaux

de l'intervention de Alain TRUSSART Président et Député provincial:

Accroche

1) Un peu d'histoire récente et objectifs

- référence aux intempéries depuis novembre 2010
- objectifs de la matinée (cfr invitation):
 - réunir les acteurs de terrain, dans leur diversité
 - informer les communes sur les outils et structures d'aide-conseil à leur disposition
 - donner la parole aux communes pour poser leurs questions aux différents experts présents dans la salle

2) Se tourner concrètement vers l'avenir

- prendre du recul par rapport aux situations de "crises" vécues sur le terrain ces derniers temps
- ne pas revenir sur les causes des inondations et coulées de boue, car elles sont connues depuis longtemps
- ne pas faire de débat stérile (procès d'intention)
- débattre sur les solutions pratiques, techniques et réalistes à mettre en oeuvre et développer sur le terrain

3) Vous n'êtes pas seul !

- le Plan PLUIES de la RW fournit des pistes pour réduire les risques, mais il tarde à produire ses effets. Il reste la référence sur le plan de l'approche globale et intégrée de la problématique (à causes multiples, solutions multiples)
- les apports du CRDG (cfr exposé de JMT)
- les engagements de la Province du BW

4) Déroulement de la matinée:

- 4 exposés, suivis d'une séance de q/r (uniquement des questions d'éclaircissement sur les 4 exposés, svp)
 - pause-café
- poursuite des échanges pdt 1 h avec la salle:
 - d'autres experts se présenteront et seront invités à rejoindre la table en cie des intervenants de la matinée (au minimum le proposer à Paul Dewil, Pierre-Yves Bontemps et Frédéric Robinet).
 - présence des gestionnaires des cours d'eau dans la salle (Jean Lecomte, Marc Mauclet et Bernard Balon)
 - intervention des communes pour communiquer la façon dont elles ont géré les situations sur le terrain + leurs difficultés + leurs attentes

- quelles sont les conditions à réunir pour pouvoir renforcer les mesures concrètes sur le terrain?

5) en fin de séance, nous pourrons ainsi:

- mieux appréhender les compétences, spécialisations et champs d'intervention de chacun
 - nous fixer des priorités, des lignes de conduite communes à suivre en vue de renforcer les mesures concrètes
 - sans doute convenir de nous revoir, en programmant de nouvelles rencontres (séances d'info plus ciblées, visites de terrain pour voir des exemples de mise en oeuvre de bonnes pratiques)